

Séance du 30 avril 2018

Le trente avril deux mille dix huit, à 19 h 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jérôme VIC, Maire.

Conseillers en fonction : 9

Présents : Mmes SOUCHE, LIMOUSIS, BROUET, BUTSCHER – MM. VIC, FABRE, KREMER, FLEURET, FERNANDEZ.

Absent : néant

Secrétaire de séance : Mme BROUET Sandrine

Monsieur VIC remercie les conseillers municipaux présents et passe à l'ordre du jour.

Contrat à Durée Déterminée pour accroissement saisonnier d'activité

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du départ à la retraite de Mme Nicole SEGURA, Adjoint Technique Territorial 2ème classe, le 30 avril 2018, il convient de prévoir son remplacement. Il rappelle que lors de la réunion du Conseil Municipal du 15 mars 2018, le Conseil Municipal a désigné Madame Carine FAÏSSE à ce poste.

Après discussion, le Conseil Municipal :

DECIDE

- de créer un emploi d'Adjoint Technique Territorial, en complément du contrat existant (Adjoint Administratif Territorial), à raison de 3 heures hebdomadaires pour une durée de 2 mois (du 01/05/2018 au 30/06/2018). La rémunération mensuelle sera basée sur l'indice brut 347, indice majoré 325, échelon 1.

- autorise M. VIC, Maire, à signer un contrat à Durée Déterminée de 2 mois à compter du 1er mai 2018, avec Mme Carine FAÏSSE. Le temps de travail se définit comme suit :

- Adjoint Administratif Territorial pour 20 heures hebdomadaires,
- Adjoint Technique Territorial pour 3 heures hebdomadaires.

Nomination STAGIAIRE de Madame Carine FAÏSSE au 01 juillet 2018

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'effectuer la Stagiairisation à temps non complet de Madame Carine FAÏSSE sur les deux postes occupés : Adjoint administratif et Adjoint Technique.

Afin de rajouter des fonctions au poste administratif, il est évoqué l'augmentation de 2 heures par semaine, soit un temps de travail de 22 heures hebdomadaires au lieu de 20 h actuellement.

Après réflexion, le Conseil Municipal :

DECIDE

- **de nommer STAGIAIRE**, pour une année, à compter du 1er juillet 2018, Madame Carine FAÏSSE :
 - en tant qu'Adjoint Administratif Territorial 2ème classe, pour 22 heures hebdomadaires, au 1er échelon de son grade (IB 347, IM 325)
 - en tant qu'Adjoint Technique Territorial, pour 8 heures hebdomadaires, au 1er échelon de son grade (IB 347, IM 325).
- autorise M. VIC, Maire, à signer les deux arrêtés correspondants.

Questions diverses :

- Permanence MIEL Mutuelle

M. le Maire fait part de l'offre de la Mutuelle MIEL (Groupe APICIL), représentée par le Cabinet YP COURTAGE, sis à ALES au 191 chemin du Ranc Traouca, de la mise en place d'une offre "Santé Communale" aux administrés de la Commune.

M. VIC présente la procédure de mise en place, soit :

- Signature du bulletin associatif UNIS par la commune afin de faire bénéficier de l'offre aux administrés de la Commune,
- Mise à disposition de plaquettes personnalisées au nom de la Commune par le Cabinet YP COURTAGE,
- Programmation d'une réunion publique pour information de la mise en place d'une mutuelle communale,
- Article à faire paraître sur le site internet et le bulletin municipal de la commune, ainsi que sur un journal (par ex Midi Libre) pour informer de la mise en place,
- Permanences assurées au sein de la Mairie, pendant les horaires d'ouverture au public de celle-ci, par le Cabinet YP courtage pour comparatif mutuelle communale aux administrés (avec possibilité d'envoyer un courrier aux administrés de plus de 60 ans pour informer de la mise en place de la mutuelle).

Après réflexion, le Conseil Municipal est favorable à cette offre et autorise M. le Maire à procéder à la mise en place de l'offre "Santé Communale" décrite ci-dessus.

- Départ en retraite d'Annie ROUSSET et Nicole SEGURA

Le Conseil Municipal décide d'honorer ce départ en retraite le 13 juillet au soir lors de la Célébration de la Fête Nationale. Cette mention sera apposée sur les affiches l'annonçant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.